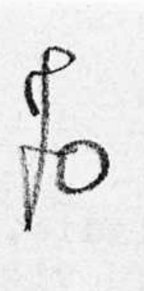
AVERTISSEMENTS AGRICOLES



BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE CHAMPAGNE (Tél. 47-22-87)
(AISNE, ARDENNES, AUBE, HAUTE-MARNE, MARNE, MEUSE)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 5, place Paul-Jamot - REIMS.
C. C. P. CHALONS-SUR-MARNE 2.802-15

ABONNEMENT ANNUEL
Abonnement 1963 12 NF 15 Frs

BULLETIN N° 28 de FEVRIER 1963. 22 Février 1963

L'ETAT SANITAIRE DES CULTURES EN 1962 (suite)

ARBRES FRUITIERS.-

Pucerons :

Les délicious rouges ont été particulièrement atteintes en début de vägétation et en septembre. De nombreuses pontes d'oeufs d'hiver sont à signaler actuellement sur les rameaux. Quant au puceron lanigère il s'est manifesté localement avec virulence ; dans un proche avenir il ne devrait plus poser de grave problème en raison des progrès réalisés récemment dans le domaine des aphicides.

Chenilles défoliatrices :

Ces insectes ont commis quelques dégâts surtout à la floraison et au début de la nouaison en dévorant les fleurs et les jeunes fruits.

VIGNE.-

Mildiou :

Les conditions climatiques de l'année 1962, année froide et sèche, ont été nettement défavorables au développement du mildiou. Les premières taches ont été observées le 1er juin dans la Côte des Blancs, mais la sécheresse qui a régné durant l'été n'a pas permis l'extension de la maladie et les dégâts observés dans le vignoble champenois peuvent finalement être considérés comme négligeables.

Oïdium :

Comme le mildiou, et pour les même raisons, l'oïdium n'a pratiquement causé aucun dégât en 1962, dans notre vignoble.

P 57

Rougeot :

Quoique cette affection ne se soit pas manifestée dangereusement durant la campagne écoulée, il importe de se montrer vigilant ; en effet, des attaques sérieuses de rougeot se sont produites en août dans plusieurs régions, en particulier à CERSEUIL, OLIZY-VIOLAINE et CUISLES.

/...

Imprimerie de la Station de Champagne - Directeur-Gérant : L. BOUYX.

Excoriose :

Cette maladie, récemment apparue dans nos régions, se manifesta en divers point du vignoble. Il y a lieu de surveiller attentivement les vignes, surtout en Chardonnay, afin de déceler éventuellement les atteintes de l'excoriose.

Pourriture grise :

En raison de la sécheresse, la pourriture grise a été rare cette année et n'a causé aucun dommage notable.

Acariose :

L'acariose,en extension depuis plusieurs années s'est montrée particulièrement grave en 1962. Les traitements de prédébourrement, préconisé par la Station d'avertissements dès le 12 mars se sont montrés d'une bonne efficacité et ont permis de limiter les dommages dans une très large mesure.

Erinose :

L'érinose a également fait preuve d'une grande activité. Les produits soufrés ont néanmoins limité les pullulations de cet acarien.

Pyrale :

La reprise de l'activité des jeunes chenilles de pyrale s'est échelonnée sur une assez longue période en raison du temps froid qui a régné au printemps. Par ailleurs, les basses températures en diminuant l'efficacité des insecticides n'ont pas permis un contrôle satisfaisant du parasite. Il conviendra donc d'apporter un soin particulier en 1963 aux traitements de printemps visant la destruction des chenilles hivernantes, puis aux traitements en cours de végétation.

Vers de la grappe (Eudémis et Cochylis) :

Les vers de la grappe ont été actifs dans la région d'EPERNAY, mais dans l'ensemble de la Circonscription le vol de première génération a été assez faible. Celui de seconde génération n'a pas été plus important et l'avis de la Station n'a guère intéressé que la région d'EPERNAY.

Divers autres parasites tels que : cochenilles, vers gris, otiorrhynques se sont développés localement. Leur action n'a eu aucune influence notable sur la récolte.

En résumé, exception faite de l'acariose, les ennemis et parasites de la vigne n'ont fait preuve en 1962 que d'une activité réduite ne présentant jamais un caractère calamiteux.

Malgrè cette situation favorable, nombre de producteurs ont encore jugé utile de multiplier les traitements spécifiques. Outre l'augmentation des frais culturaux qu'entraine cette façon de procéder, elle présente divers inconvénients dont le plus grave est sans conteste le risque de voir apparaître dans un avenir plus ou moins proche des souches résistantes, insensibles aux produits qui permettent actuellement de les combattre avec efficacité.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles.

l'Inspecteur de la Circonscription Phytosanitaire de REIMS.